



Il y a, au Paradis, une porte appelée : Ar-Rayân. Le Jour du Jugement, seul les jeûneurs l'emprunteront. On appellera : Où sont les jeûneurs ? Ils se lèveront, et personne n'y entrera à part eux. Une fois entrés, on la refermera, et plus personne ne pourra y accéder.

Sahl ibn Sa'd (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur la paix et le salut) a dit : « Il y a, au Paradis, une porte appelée : « Ar-Rayân ». Le Jour du Jugement, seul les jeûneurs l'emprunteront. On appellera : Où sont les jeûneurs ? Ils se lèveront, et personne n'y entrera à part eux. Une fois entrés, on la refermera, et plus personne ne pourra y accéder. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le hadith signifie qu'au Paradis, il y a une porte appelée : « Ar-Rayân », réservée exclusivement aux jeûneurs ; personne d'autre ne peut y accéder. Ainsi, celui qui accomplit correctement et régulièrement des [jours de jeûne], l'obligatoire comme le recommandé, les Anges l'appelleront le Jour du Jugement afin qu'il entre par cette porte. Une fois [tous ceux de sa catégorie] entrés, on refermera la porte et personne d'autre n'y entrera.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3738>

